

Madame, Monsieur le Bâtonnier
de l'Ordre des Avocats du
Barreau de Diekirch

B.P. 68

L-9201 DIEKIRCH

Je soussigné(é)

.....

ai l'honneur de demander mon admission à la prestation de serment d'avocat et à
l'inscription au tableau de l'Ordre des avocats de Diekirch comme

Avocat à la Cour (Liste I)

A l'appui de ma demande, vous trouverez ci-joint à ce courrier le formulaire correspondant
ainsi que les pièces demandées.

Dans l'espoir que vous ferez droit à ma demande, je vous prie d'agréer, l'expression de mes
sentiments très distingués.

.....

Signature

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA LISTE I

AVOCAT À LA COUR

Veillez remplir les informations ci-dessous.

Informations Personnelles (tous les champs doivent être remplis)

NOM Prénoms

Date de naissance/...../..... Lieu de naissance

Sexe M F autre : Nationalité

Demeurant à :

N° Rue

Code postal Ville

Pays

.....

N° de GSM

.....

Adresse mail

.....

- Une procédure disciplinaire a-t-elle été intentée contre vous devant un tribunal ou une chambre disciplinaire bien qu'aucune décision n'ait à ce jour été rendue ?

OUI NON

- Existe-t-il des événements quelconques (par exemple une faillite) relatifs à votre aptitude à pratiquer qui se sont produites depuis votre dernière demande d'inscription (s'il y en a eu) ?

OUI NON

Informations Professionnelles (tous les champs doivent être remplis)

- Y-a-t-il un élément quelconque susceptible d'entacher votre honorabilité professionnelle ?

OUI NON

En cas d'affirmative, veuillez fournir des précisions par lettre explicative et annexes.

En cas d'admission, les coordonnées de mon étude seront :

ETUDE

N° Rue

Code postal Ville

N° de tél. professionnel N° de fax

Adresse mail professionnelle attitrée.....

Site internet

PIECES A JOINDRE

1. Original du certificat d'aptitude délivré par le Ministre de la Justice conformément à l'article 11 de la loi modifiée du 10 août 1991 déterminant, pour la profession d'avocat, le système général de reconnaissance des qualifications professionnelles ;
2. Une copie de la carte d'identité (ou passeport) en cours de validité ;
3. Un extrait original (datant de moins de 3 mois) du casier judiciaire du pays de résidence ;
4. Une déclaration sur l'honneur concernant la maîtrise des langues officielles (jointe en annexe) ;
5. La preuve de paiement de la cotisation ordinale pour l'année judiciaire en cours de **380.- €**. Il est d'usage au barreau de Diekirch que l'assurance du barreau est mise en compte séparément. Le compte du barreau est le **BCEE LU18 0019 3000 0958 4000** ouvert sous le nom de **BIBLIOTHEQUE DU BARREAU**. En cas de refus d'inscription, le montant vous sera recredité.

Accord quant au traitement des données

Par la soumission de sa demande d'inscription, je soussigné(e) déclare être d'accord à ce mes données personnelles soient traitées par l'Ordre du Barreau de Diekirch, le Bâtonnier, les délégués du bâtonnier et leurs services, aux modalités plus amplement spécifiées ci-après.

Je déclare que l'information figurant dans le présent formulaire est complète et correcte à la date de la demande.

Je m'engage à informer le barreau immédiatement de tout changement significatif dans l'information fournie dans le présent formulaire qui pourrait se produire entre la date d'aujourd'hui et la décision relative à mon inscription.

Je m'engage à respecter les règles déontologiques du barreau de Diekirch pendant la période de mon inscription et je marque mon accord pour que le barreau d'origine et le barreau d'accueil puissent librement échanger toute information pertinente relative à mes activités professionnelles.

Signature : _____ Date : _____

Nom : _____

MERCI DE RENVOYER CE FORMULAIRE ET LES PIECES PERTINENTES A :

Madame, Monsieur le Bâtonnier

B.P. 68 L-9201 DIEKIRCH

ATTENTION, TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE POURRA ÊTRE SOUMISE AU CONSEIL DE L'ORDRE POUR APPROBATION

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Par la présente, je soussigné(e),
déclare sur l'honneur que je remplis les conditions posées aux articles 6(1)(d) et 31-1 de la loi du 10 août 1991 sur la profession d'avocat telle que modifiée, pour un candidat à l'inscription à la liste I du Tableau de l'Ordre conformément à la loi du 10 août 1991 déterminant, pour la profession d'avocat, le système général de reconnaissance des qualifications professionnelles, c'est-à-dire que :

Je maîtrise la langue française, et

Je maîtrise les langues luxembourgeoise et allemande,

Ou

Je maîtrise la langue luxembourgeoise et ne maîtrise pas la langue allemande ; je m'engage à ne pas accepter de cause dans laquelle la maîtrise de langue allemande serait nécessaire,

Ou

Je maîtrise la langue allemande et ne maîtrise pas la langue luxembourgeoise ; je m'engage à ne pas accepter de cause dans laquelle la maîtrise de langue luxembourgeoise serait nécessaire,

Ou

Je ne maîtrise ni la langue luxembourgeoise ni la langue allemande ; je m'engage à ne pas accepter de cause dans laquelle la maîtrise de langue luxembourgeoise et / ou de la langue allemande serait nécessaire.

.....

Signature

Inscription au Tableau de l'Ordre

L'Ordre des Avocats du Barreau de Diekirch (ci-après l' « Ordre »), en qualité de responsable de traitement, est amené à collecter et à traiter des données à caractère personnel ayant, notamment, pour finalité l'administration de l'ordre et notamment la tenue du tableau des avocats, les devoirs requis par l'assistance judiciaire, la taxation des honoraires et des frais des avocats, la discipline, la rédaction des avis en matière de législation et de justice, et plus généralement l'examen de toutes les questions intéressant l'exercice de la profession et la défense des droits des avocats.

La collecte des données est limitée aux informations nécessaires à l'accomplissement de ces finalités. Les données obligatoires sont indiquées comme telles dans les formulaires de collecte. Ces données sont destinées à toutes les personnes habilitées de l'Ordre des Avocats du Barreau de Luxembourg ainsi qu'au sein du Ministère de la Justice. Les données sont conservées aussi longtemps que l'avocat reste inscrit au tableau et à partir de la fin d'inscription pour une durée de 60 ans et seront enregistrées et sécurisées dans un fichier informatisé (cloud sécurisé) géré par un sous-traitant agréé.

La base légale du traitement constitue l'article 18 de la Loi du 10 août 1991 sur la profession d'avocat.

Annuaire des Avocats

Votre nom, prénom, adresse professionnelle, adresse électronique et votre numéro de téléphone professionnel seront en outre, publiés sur notre site internet sous la rubrique " <https://avocats-diekirch.lu/fr/avocats/> dans l'intérêt public de permettre au public la vérification de l'inscription réelle de l'avocat concerné au Tableau de l'Ordre.

Vos Droits

Vous avez le droit d'obtenir de l'Ordre la confirmation que des données à caractère personnel vous concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès auxdites données à caractère personnel ainsi que les informations suivantes :

- les catégories des données personnelles collectées et traitées ;
- les finalités de leur traitement ;
- les catégories des destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été communiquées ou sont susceptibles d'être communiquées ;
- la durée de conservation des données à caractère personnel;
- des informations concernant vos droits à l'égard de vos données à caractère personnel.

Droit d'opposition

Vous pouvez vous opposer, pour des motifs légitimes, à tout traitement de vos données à caractère personnel. Ainsi, l'Ordre ne traitera plus vos données personnelles, à moins qu'il ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de la personne concernée, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Droit de rectification

Vous disposez de la possibilité de demander à faire corriger vos données à caractère personnel si celles-ci se révèlent inexactes, incomplètes ou obsolètes.

Droit à l'oubli

En tant que titulaire de ce droit à l'oubli, vous pouvez demander l'effacement de vos données personnelles sur simple demande. Ce droit n'est toutefois pas absolu et peut par exemple se heurter à l'intérêt légitime du responsable du traitement – ou aux obligations légales dont ce dernier est soumis.

Droit à la limitation du traitement

Vous pouvez exiger de l'Ordre que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel vous concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.